



# 中国 La Chine, au Cœur 中国情

## Séjours individuels Chine été 2012 Programme et conditions d'adhésion

### Chengdu :

ref	Chengdu University	durée	niveau	date début	date fin	tarif	tarif sans billet avion
CU4	Offre spéciale	1 mois	4	02/06/2012	30/06/2012	1830 €	980 €
CU1	Offre spéciale	1 mois	découverte	02/06/2012	30/06/2012	1830 €	980 €
CU2		1 mois	2/3	14/07/2012	11/08/2012	1950 €	1050 €
CX2	Combiné Chengdu et Xi'an	1 mois	2/3	30/06/2012	28/07/2012	2480 €	1380 € (*)

### Suzhou :

ref	Suzhou University	durée	niveau	date début	date fin	tarif	tarif sans billet avion
SU2		1 mois	2/3	14/07/2012	11/08/2012	2150 €	1300 €
SS1	Combiné Suzhou Shanghai	1 mois	découverte	21/07/2012	18/08/2012	2400 €	1450 € (*)

### Hangzhou :

ref	Sci-Tech University	durée	niveau	date début	date fin	tarif	tarif sans billet avion
HU23	Zhejiang University	1 mois	2/3 renforcé	14/07/2012	11/08/2012	2250 €	1400 €

### Xi'an :

ref	Normal University	durée	niveau	date début	date fin	tarif	tarif sans billet avion
XN4		1 mois	4	30/06/2012	28/07/2012	2400 €	1300 €

### Kunming :

ref	Yunnan University	durée	niveau	date début	date fin	tarif	tarif sans billet avion
KG1		1 mois	découverte	09/06/2012	07/07/2012	2150 €	1250 €

### Shanghai :

ref	Li Gong University	durée	niveau	date début	date fin	tarif	tarif sans billet avion
SA2		1 mois	2/3	14/07/2012	11/08/2012	2220 €	1420 €

### Séjours de 2 ou 3 mois.

Pour tout séjour de 2 ou 3 mois en combinant des séjours existants sur la même université ou sur des universités différentes nous faire la demande pour étude de faisabilité et proposition de devis.

### Certains organismes proposent des aides financières.

Par exemple la Région Rhône-Alpes propose une bourse de mobilité appelée « Explo'ra » **sous réserve d'un séjour de 2 mois minimum avec des conditions restrictives liées aux cursus et niveau d'étude**, voir aussi les possibilités via le CNOUS ou le CROUS sous réserve de conditions de revenu. Certains comités d'entreprise financent partiellement ou totalement certains séjours lycéens à l'étranger.

### Tarifs sans billet d'avion :

Les prestations commencent à l'université le jour d'arrivée prévue pour le séjour considéré, elles cessent à l'université le matin qui suit la dernière nuit prévue du séjour. En conséquence il n'est pas prévu d'accueil à l'aéroport ni de transport à la fin du séjour à l'aéroport, sauf accord préalable facturé en sus.

### Séjours combinés : (\*)

Les transports entre les 2 villes aller et retour sont compris dans tous les cas.

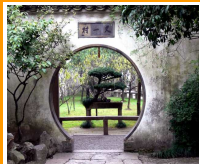
### Niveaux :

Niveau découverte : étudiants n'ayant jamais fait de chinois ou seulement quelques notions 0 à 120 caractères

Niveau 1 : grands débutants entre 120 et 250 caractères regroupés avec les niveaux « découverte »

Niveau 2/3 : débutants confirmés entre 250 et 500 caractères

Niveau 4 : intermédiaire au-delà de 500 caractères



# 中国 La Chine, au Cœur 中国情

## Conditions générales de participation

### Art 1 – éligibilité

Tous participants aux programmes de séjours linguistiques doivent être adhérents de l'association « la Chine au Cœur », Ils doivent tous être majeurs à la date de début du voyage. L'association se réserve le droit de refuser tout candidat dont le dossier ne correspondrait pas aux critères de d'éligibilité énoncés ci après.

- le candidat doit adhérer au contrat de comportement moral.
- pour les lycéens la candidature est subordonnée à l'acceptation après étude du dossier pédagogique renseigné par le professeur de chinois du candidat.
- le candidat doit être en possession d'un passeport valable 6 mois au delà de la date de retour du séjour.

### Art 2 – conditions d'inscription

Le candidat renseigne un formulaire d'inscription.

L'inscription ne sera effective qu'après confirmation du séjour retenu et paiement des arrhes telles que prévues à l'article 3.

Tout séjour comptant moins de 16 participants entraîne de plein droit l'annulation du dit séjour. Une proposition alternative sera faite. Le participant peut refuser cette alternative, tous paiements déjà effectués seront remboursés de plein droit.

Un séjour est réputé complet à partir de 30 participants. Au delà la demande est mise en liste d'attente.

### Art 3 – conditions de règlement

-Un versement d'arrhes de 550€, comprenant l'adhésion à l'association la Chine au Cœur est versé au moment de l'inscription. Cette somme n'est pas remboursable en cas d'annulation, chèque libellé à l'ordre de l'association « La Chine au Cœur »

## Conditions particulières de participation

Les conditions particulières de participation complètent et précisent les conditions générales de participation.

### Art 1

L'association « La Chine au Cœur » propose des séjours d'été linguistiques et culturels en chine au sein d'universités chinoises. Les séjours en chine constituent une offre globale comprenant les cours, l'hébergement sur le campus, les transferts aéroport si le participant voyage sur le même vol que le groupe du séjour, les activités annexes et selon les universités des excursions dont le détail figure sur la fiche de chaque université.

### Art 2

Le contrat de transport prend naissance au début du transport international en France. Certaines cotations définitives ne seront connues que courant janvier.

Des départs de villes de province, via Paris ou d'autres plateformes de correspondance pourront être proposés. Dès que le détail des étapes du voyage et le nom de la compagnie de transport seront connus pour des séjours concernés, le prix final de ces possibilités sera diffusé.

### Art 3

Les prestations en Chine constitutives du prix du séjour sont facturées en CNY à l'association. Les prix des séjours sont établis en Euro avec un taux de change de référence constaté le 1<sup>er</sup> septembre 2011 sur le [site xe.com](http://site.xe.com) sur la base de **1€=9.17CNY**. Toutes variations de taux de change supérieures à 5% à la hausse ou à la baisse constatées à la date du paiement du solde du séjour ou au plus tard 30 jours avant la date du départ seront répercutées pour la partie des prestations facturées à l'association en CNY.

-un acompte correspondant au prix du billet d'avion est versé 3 mois avant le départ, chèque libellé à l'ordre de l'agence ou du transporteur aérien.

-le solde est versé 45 jours avant le départ, chèque libellé à l'ordre de l'association « La Chine au Cœur ».

-si l'inscription a lieu entre 90 jours et 45 jours les arrhes et l'acompte sont versés en une seule fois au moment de l'inscription.

-si l'inscription se fait 45 jours ou moins avant le départ, sous réserve de la faisabilité (délais pour la lettre d'invitation de l'université, la délivrance du visa, conditions tarifaires à l'émission du billet d'avion) et de conditions de frais supplémentaires éventuels précisés au moment de cette demande tardive, la totalité du séjour est versé au moment de l'inscription.

### Art 4 – conditions d'annulation

Si l'annulation intervient au plus tard 100 jours avant la date de départ 100% du voyage est remboursé moins les arrhes versées.

Si l'annulation intervient entre le 99<sup>ème</sup> jour et le 45<sup>ème</sup> jour 50% du voyage est remboursé moins les arrhes versées.

A moins de 45 jours l'intégralité du séjour est due.

### Art 5 – assurances

Une assurance rapatriement obligatoire non comprise dans le prix peut être annexée au billet d'avion. Le participant peut la souscrire via son moyen de paiement ou tout autre assureur, obligation lui sera faite de nous en fournir une attestation au moment de l'inscription.

« La Chine au Cœur » peut proposer une assurance annulation multirisque (comprenant le rapatriement) souscrite auprès du transporteur aérien contractant pour le séjour considéré, elle prend effet 45 jours avant le départ (billet émis).

### Art 4

Les prestations de réservation et émission des billets de transport aérien, souscription à une assurance annulation et assistance obligatoire sont délégués à l'agence de voyage émettrice ou le service de la compagnie aérienne retenue». Ils feront l'objet d'une facturation séparée. Les modifications de taxes aéroportuaires et surcharges fuel appliquées au tarif aérien entre la date de réservation du billet de groupe ou individuel et son émission seront répercutés au moment du paiement du solde du billet d'avion. Les billets d'avion sont non modifiables ni remboursables sauf demande expresse du participant moyennant tarification individuelle et frais de service dont le montant sera transmis au cas par cas.

### Art 5

Toute demande particulière nécessitant une modification par rapport au tarif de groupe, par exemple billet individuel avec date de départ ou retour modifiée ou possibilité de modification ultérieure, demande de séjour dans plusieurs universités, fera l'objet de perception de frais de service supplémentaires de 80€ par dossier.

### Art 6

Les séjours commencent le dimanche qui précède le début des cours et se terminent le samedi qui suit le dernier cours sauf indication expresse.

Les nuitées en plus doivent faire l'objet d'une demande préalable et d'un règlement supplémentaire, les nuitées en moins ne peuvent pas faire l'objet d'un remboursement que ce soit pendant le séjour, début ou fin de séjour.

Les arrivées et départs individuels ne font pas l'objet d'un service d'assistance à l'aéroport sauf accord préalable et facturation en sus.